

Mahmoud Dicko : Un rempart contre les mensonges du régime IBK

MALI

654

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 JUILLET 2020

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



IBK : le pyromane



Crise sociopolitique : Me Malick Coulibaly pour la démission d'IBK



Me Mountaga Tall : "IBK doit laisser le Mali avancer !"



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	IBK : le pyromane	P.4
Brèves	Université ICOM-SUP de Ségou : Une nouvelle promotion fait sa sortie	P.11
	Médiation africaine au Mali : « Rien n'a bougé », estime l'imam Dicko	P.11
	Lutte contre le terrorisme : Une attaque complexe contre les positions FAMA et Barkhane à Gossi	P.11
	Crise au Mali : La France réagit à la médiation de la CEDEAO	P.12
	Décret 2020-0324/PM-RM du 24 juillet 2020 portant réouverture des frontières et rétablissement des horaires de travail : Un décret illégal signé de Boubou Cissé !	P.12
	Communiqué conjoint ARP-COFOP suite à la mission de haut niveau de la CEDEAO	P.13
	Débat sur l'ORTM : Les questions en suspens du duel de deux "mètres" entre TALL et TAPO	P.13
Actualité	Issa Bengaly (PCA) à la 40ème session ordinaire du Conseil d'administration de l'ANPE : "Malgré quelques difficultés, l'ANPE a exécuté son Plan de travail annuel 2019 à hauteur de 87,04 %"	P.18
	G5 Sahel : Les Nations unies et la BAD apportent 20 millions de dollars pour atténuer l'impact du Covid-19 sur les réfugiés	P.19
	Conseil de la métropole du Grand Paris : Notre compatriote Djénéba Kéïta élue 3ème vice-présidente pour un mandat de 6 ans	P.20
Politique	Médiation CEDEAO : Le coup de maître de l'imam Dicko !	P.21
	Mali : Le sens d'un combat	P.22
	Crise sociopolitique : Me Malick Coulibaly pour la démission d'IBK	P.23
	Me Mountaga Tall: «IBK doit laisser le Mali avancer !»	P.26
	Mahmoud Dicko : Un rempart contre les mensonges du régime IBK	P.28
Culture & société	Que sont-ils devenus... Magma Gabriel Konaté : L'artiste multidimensionnel	P.31
International	Côte d'Ivoire : Hamed Bakayoko demande à Alassane Ouattara d'être candidat	P.34
	Centrafrique : L'ex-président Bozizé annonce sa candidature à l'élection présidentielle	P.35
Sport	FootBall : Le Burkinabè Aristide Bancé met un terme à sa carrière internationale	P.36



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



IBK : le pyromane

Toute l'histoire politique de IBK est jalonnée de crises qu'il crée lui-même et entretient pour sa survie politique. Le scénario lui a souvent réussi et il récidive dans son bras de fer avec le M5-RFP. La CEDEAO le suivra-t-il dans cette aventure ? Pourrait-il s'en sortir cette fois – ci ?

Ibrahim Boubacar Keita, président plébiscité en 2013 est le malien qui sans mérite particulier a eu le parcours institutionnel le plus élogieux : ministre, Député, Président de l'Assemblée nationale, Premier Ministre, et enfin Président de la République depuis 2013. Premier ministre, il a mis le feu au pays en organisant, avec Me Kassoum Tapo à l'époque président de la CENI, les élections les plus calamiteuses que notre pays ait jamais connues. A l'époque et à l'arrivée, même la Cour constitutionnelle qui était acquise au pouvoir s'est sentie obligée d'annuler purement et simplement toute l'élection pour fraudes et absence de liste électorale. Mais le mal était fait et IBK avait plongé le Mali dans la plus profonde crise politique de son histoire récente. Pendant 5 longues années, le Collectif des Partis Politiques de l'Opposition (COPPO) malgré les arrestations de ses dirigeants n'a jamais accepté de reconnaître le 2ème mandat de celui qu'il

appelait désormais Monsieur Alpha Oumar Konaré.

Elu président de l'Assemblée nationale, IBK a réussi à rentrer en conflit ouvert avec tous les groupes parlementaires y compris ceux qui l'avait porté à la présidence de l'Institution. Il

s'y était retrouvé minoritaire et isolé condamné à voyager et à signer les chèques dans les conditions que lui seul connaît. De l'assemblée, il ne se souciait point.

Puis vint le grand soir de 2013 : la présidence de la République à la suite d'une élection organisée à la faveur de l'Accord préliminaire de Ouagadougou censé, au-delà du scrutin présidentiel, poser les jalons de la paix et de la réconciliation nationale au Mai. Dès sa prise de fonction, il déchire cet accord et adopte un ton guerrier à l'égard de tous ceux qui étaient censé être ses partenaires. Il voulait la crise. Au-delà des mots, il monte et exécute avec son Premier ministre Moussa Mara une opération kamikaze mal préparée sur Kidal. Mal-





gré les mises en garde, les suppliques, les avis négatifs de tous ceux qui connaissaient la réalité sur le terrain ils sont passés à l'offensive. Les morts, y compris d'administrateurs civils ont été comptés par dizaines. Au final, le Mali perd Kidal et ne l'a pas encore reconquis. Une crise qui était évitable.

Il part donc à Alger pour négocier avec les séparatistes et même des djihadistes. Pour revenir avec l'Accord d'Alger qu'il n'applique que par doses homéopathiques après chaque éruption de crises qu'il entretient.

Fonctionnant avec les crises comme un toxicomane fonctionne avec sa dose, IBK trouve le moyen de créer lui-même avec un autre de ses premiers ministres, des milices armées au centre qui s'entretuent et tuent par centaines de personnes, incendient greniers et maisons, éventrent les femmes enceintes, tuent les enfants, enlèvent le bétail... Il crée ainsi une grave crise humanitaire.

Cette énumération, qui est loin d'être exhaustive, attestent d'un phénomène bizarre chez un dirigeant de ce niveau qui ne carbure qu'aux crises. Sans crise, IBK n'existe pas et il en crée constamment comme il est en train de le faire face au M5-RFP.

En effet la crise actuelle aurait pu être jugulée dès le début si IBK avait eu une toute petite attention pour ses contestataires et une oreille attentive pour leurs demandes qu'il aurait pu satisfaire en engageant de franches discussions.

Aujourd'hui le président fait des concessions chaque fois qu'il a le couteau sous la gorge mais surtout en entretenant voire en avivant la crise.

On peut en effet se demander pourquoi il a fallu le meeting du 5 juin pour que le Président

de la République le règlement sans délai de la crise scolaire qui avait pollué toute la vie sociale malienne.

On peut encore se demander pourquoi il a fallu les tristes événements des 10, 11 et 12 juillet pour voir IBK s'occuper de la Cour constitutionnelle qui, de toute façon n'aurait pu survivre à la crise.

De la même façon, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi IBK fait de la résistance pour un premier ministre dont le sort est forcément scellé. Le M5-RFP considère en effet que la crise que traverse le Mali est une crise de gouvernance dont les élections législatives de 2020 n'ont été que le détonateur. Or le Mouvement tient Boubou Cissé, pour le principal responsable du fiasco électoral. Le M5-RFP ne manque aucune occasion pour rappeler la fumeuse sortie de premier Ministre sur qui avait déclaré que « Coronavirus ou pas, les élections auront lieu ».

Pire, le même Boubou Cissé est accusé d'être le cerceau et l'exécuteur des principales manœuvres de détournements du régime. Il se dit avec beaucoup d'insistance que IBK ne peut

se séparer de la seule personne susceptible de maquiller les comptes publics et faire perdre les traces des irrégularités financières qui sont le quotidien du régime.

Convaincu que seul, il ne peut sauver le soldat Boubou, IBK compte sur le renfort de certains de ses pairs de la CEDEAO.

Il nourrit d'ailleurs le même espoir pour le maintien de l'Assemblée nationale avec le « rétablissement dans leurs droits des 31 députés spoliés » par une « Cour constitutionnelle recomposée » mais parfaitement inconstitutionnelle.

La pyromanie de IBK, c'est vouloir imposer par la CEDEAO ce qu'il a échoué lui-même à faire accepter à ses opposants dont la légitimité n'est aujourd'hui contestée par personne. Certains chefs d'Etat de la CEDEAO ne le savent peut-être pas mais IBK n'a aucun doute que son Assemblée nationale et son Premier ministre ne seront jamais acceptés ni par le M5-RFP, ni par ses militants, ni par les maliens dans leur écrasante majorité.

Imam Mahmoud Dicko l'a clairement dit aux chefs d'Etat mandaté à Bamako. Le M5-RFP l'a répété et argumenté avec ses mots.

Alors pourquoi IBK veut donc aggraver la crise sachant qu'à l'instar de Mahmoud Dicko, des centaines de milliers de maliens préféreront « mourir en martyrs plutôt qu'en traités » et qu'ils ne sont pas « un peuple soumis mais digne et débout ».

IBK prépare une énième crise. Il en vit et s'y complait et s'y connaît. La CEDEAO l'y accompagnera-t-il ? IBK lui-même y survivra-t-il ? Vivement la conférence extraordinaire des Chefs d'Etat de ce jour.

■ Karamoko B. KETA



Journaliste du peuple Tidjani Tangara Dors
 en paix 27 juillet 2018 27 juillet 2020 bientôt
 2 ans que Dieu t accueille dans son paradis
 amen



Sanoussi Bamani



J'ai aimé ce message d'un ami de l'bk et je pense que vous méritez de connaître mieux notre PR!

l'bk est un ami, il venait souvent me chercher à la maison avec sa moto pour aller au lycée. On est promotionnaire, y compris sa femme. J'aurais été le plus heureux, s'il avait réussi, mais c'est pas le cas, le Mali s'est littéralement délité progressivement, au vu et au su de toutes les autorités.

Malheureusement dans ce cas, c'est toujours la 1ère institution qui est responsable, et qui est la 1ère coupable en démocratie.

Et c'est ce qui se passe au Mali.

Il n'avait :

- pas de vision (où va t'on? Comment? Quand? Et avec qui ?),
- il n'avait pas de programme (qu'allons nous faire? Quel objectif ? Quoi faire? Où le faire? le nord? le centre? le sud? l'ouest? Pour qui ? les jeunes, les femmes, les vieux? Avec quelles ressources? Cmt rendre compte au peuple?)

Qu'il n'ait pas de programme, ok! Soumaila, Modibo Sidibe, Zou et d'autres candidats en avaient, et de très bons, il fallait simplement les prendre, s'en inspirer et sortir le sien, car c'est le même Mali, avec les mêmes réalités.

Donc aujourd'hui, ce n'est plus une question de personne, au-delà de l'IBK, il y a le Mali qu'il faut totalement refonder, recréer, et mettre dur rail.

Pour le développement d'un pays il faut des Institutions fortes, dans notre cas il y en a pas, or ce sont les institutions qui font la force d'un pays (75%), qui construisent le pays.

Les hommes ne font que 25% des forces d'une nation. C'est à ces hommes de comprendre ce postulat, et de créer un système fort qui va les propulser.

-Un pays basé sur des hommes, sur des relations personnelles, sur

des émotions, sur une gestion des privilèges, est fondamentalement appelé à CHUTER, dès que ces hommes s'affaiblissent ou disparaissent pour une raison ou une autre. (cas de Kountié, Sankara, etc...)

- Alors qu'une nation basée sur des institutions fortes, va défier le temps, se développer et rester fort lorsque les hommes qui les ont dessinées, mises, en place et animées ne seront plus là. (Mandela, Kagamé, Botswana,)

Les hommes sont là pour ça :

- imaginer les meilleures institutions pour leur pays, en fonction de leurs réalités sociopolitiques économiques et géostratégiques)
- mettre ces institutions en place progressivement, les construire pierre par pierre, depuis le niveau central, jusqu'au niveau régional et local.

- chercher et trouver des hommes forts, compétents, bien formés, honnêtes, loyaux, engagés, ouverts au peuple, patriotes, et nationalistes pour diriger ces institutions.

- gérer le pays sur la base des droits, non sur la base des privilèges. Un tel a ce poste non qu'il le mérite, mais simplement parcequ'il connaît tel ou tel, parcequ'il est de telle région, de tel parti politique? Non ce système ne va pas loin, il est voué à l'échec, car il est injuste il est confligène, et salut les dégâts. Il contient et genere ses propres -Le Mali n'est pas sur cette voie, donc je pense que les révoltes actuelles vont au-delà de l'IBK, elles visent à fonder un pays fort.

Il s'agit d'une lutte de libération nationale, commencée par Modibo Keita, prise en otage par différents régimes politiques (une mise entre parenthèses).

L'injustice, le mal développement, la pauvreté, le non accès ou le faible accès aux services sociaux de base (santé, alimentation, eau, électricité, justice, emploi, sécurité...), ont fini par créer une frustration profonde qui a réveillé cette flamme de la liberté, de la justice, du développement allumée par Modibo sous la forte pression des injustices coloniales.

Donc ce n'est pas une question l'IBK, cette vision est trop réductrice.

Malheureusement la dimension de notre combat est trop profonde, elle se situe à 3 niveaux :

1- le niveau national où les populations vivent ces réalités aujourd'hui inacceptables

2- le niveau des institutions sous régionales : Uemoa, bceao(cfa), ce-deao, et Ua

3- le niveau mondial commandé par la France pour nous les pays francophones (UN et ses INSTITUTIONS, BM, GMU, UE, CPI)

Tous nos pays sont confrontés aux mêmes problèmes, au même dictat.

Sans une forte union entre nous, aucun pays ne peut réussir seul à ébranler ce système, mis en place depuis nos indépendances, sinon même avant.

Les institutions sous régionales et régionales initialement créées pour nous aider sont infiltrées et manipulées à souhait. Souvenez-vous de l'intervention de Thomas Sankara lors de cette réunion de l'OUA où il s'élevait contre la dette et demandait aux pays africains de refuser de la payer car injuste, et il terminait en disant que s'il était seul à dénoncer la dette, l'année prochaine il ne serait pas avec

eux à cette réunion. L'histoire lui donne raison aujourd'hui. La France qui trône au sommet de cette pyramide de l'exploitation africaine, ne peut pas se permettre de perdre ce don du ciel que l'Afrique pour elle et qui lui permet d'être une des puissances régnautes du monde aujourd'hui.

-Il faut rappeler que tous nos pays francophones payent depuis l'indépendance la dette coloniale, et on n'en connaît même pas le montant.

- secondo, le système du CFA nous oblige à verser 50% de nos ressources d'exportation annuelles à la France, et sur les 50% restants, le trésor français nous verse 30% et les 20% restants sont retenus dans ses caisses. En cas de besoin ils ne peuvent nous rétrocéder que 15% de cette somme, sous forme de prêt, avec intérêt.

Et si les autorités régnautes ne gèrent pas bien, seule une petite partie de ces 30% iraient aux populations pour le développement national, la grande partie s'évaporant dans les marchés fictifs, corruption, narcotraffic etc..

Donc si la lutte s'arrête à un Président, on retombe dans les mêmes problèmes, avec dans le meilleur des cas, une augmentation de la petite partie du gateau revenant au développement national.

Faisons attention au jeu de la France qui pourrait sacrifier Ibk, ou Alassane ou Macky pour nous montrer qu'elle est de notre côté et nous désarmer pour stopper la révolte.

Alors qu'une Nouvelle France, juste, intelligente, comprendrait aisément, que la Françafrique a ses jours comptés, et quelle doit jouer avec ses anciennes colonies la carte du "WIN/ WIN", la carte du "GAGNANT- GAGNANT", avant que d'autres puissances ne leur ravissent la vedette.

Vive le Mali gagnant

Le salut de notre groupe francophone peut venir de l'implication des anglophones pour un vrai ECO libre de la France. Souvenez de cette sortie énervée de J.Rawling la semaine dernière contre le diktat français. Donc le Ghana et le Nigeria sont des alliés stratégiques pour nous.

La véritable libération doit remettre tout ce système en question. Un pays seul est trop fragile

Garou Moryami Togola



IBK a juste manqué de communication autour de ses résultats sinon, il faut mieux que Bcp:

3-Augmentation de 20 % des salaires et baisse et l'impôt sur le traitement des salaires de 8% en fin juillet 2016

4-Augmentation des allocations familiales qui passent de 1500 F CFA à 3500 F CFA et 4000 F CFA par enfant vivant avec handicap.

5- Valorisation de la valeur du point indiciaire de 330,75 F CFA à 375 F CFA en 2016, et il passera à 400 F CFA en 2017.

6- Le SMIG est passé de 28 460 F CFA à 40 000 F CFA en 2016 et 42 800 F CFA en 2017, soit une augmentation de plus de 40 % ;

7-Une augmentation substantielle sur les frais de mission et de déplacement de nos agents à l'intérieur et l'extérieur. Avec un chauffeur de 2000F à 20 000F et cadre de 6 000F à 30 000F

8-Création de 199 344 emplois formels de nos jours sur 200 000 promis dont plus de 4 000 jeunes dans la fonction publique.

- En termes de recrutement du Concours des collectivités pour IBK 4034 en 2014 et 3986 en 2015 dont 8020 en 2 ans.

9-Encore la police vient de recruter 2200 jeunes, 1500 jeunes gardes, 1500 jeunes gendarmes, 500 jeunes sapeurs-pompiers 1300 jeunes génie rural. -L'armée est en cours.

10-Quant au commissariat de police, au lieu d'un véhicule par poste, ils sont tous dotés de 4 véhicules avec IBK.

11-La route de Diafarabé, de Macina et même de Teninkou a débuté.

12-L'échangeur multiple de Ségou.

13-l'autoroute de Pelegana.

14-L'usine CMDT de kadiolo de 12 milliards en cours.

15-La Construction de l'autoroute deux fois deux voies Bamako-Koulikoro.

16-Le Pont de Kayo (Koulikoro) sur le fleuve Niger et de ses voies d'accès.

17-Des voies d'accès dans la ville de Segou à travers Angoulême, Médine Hamdallaye et d'autres quartiers

18-La ville de Bla sous la lumière.

19-L'électrification de la ville de Tominian.

20- Un centre de formation professionnelle à YOROSSO

21-Un centre de formation professionnelle à TOMINIAN

22-Un centre de formation professionnelle de 5 Milliards en cours à Sko-ville

23-Le centre dialyse de Sikasso.

24-L'aménagement de plus 52 000 hectares à l'office du Niger, 8 000 à Baguinèda, 5 000 à Selingué.

25-Une dizaine de CSCOM sont en cours de construction.

26-La route San, Benena, Mandiakuiy et Yirakuiy jusqu'au burkina faso.

27-La construction et l'équipement de plus de 400 classes pour l'enseignement fondamental.

28-Rébitumage du tronçon Fana Konobougou-Segou.

29-Une nouvelle Direction régionale de la santé.

30-Réstitution de certaines terres expropriées.

31-La construction et l'équipement de lycée de Gourma Rharous.

32-Deux villes ont été érigées en Région : Ménaka et Taoudéni.

33-Le deuxième (2ème) Pont de Kayes en cours d'étude.

34-Les communes Sefeto, Kaarta de Kita doté d'électricité.

35-La récupération et la restauration du chemin de fer « Transrail » dont les charges mensuelles s'élèvent à plus de 120 millions.

36-L'électrification totale et l'approvisionnement en eau de la ville de Niro, Yelimane, bla, Kolokani etc.

37-Dans le cadre de l'autonomisation de la femme, plusieurs projets ont été élaborés et financés au profit des femmes rurales.

38-Des centres d'autonomisations féminines ont été réalisés à Tominian et à San.

39-Des mesures de promotion du genre dans les fonctions normatives et électives en garantissant un quota de 30 % ont été consacrées par la loi.

40-La mise en place d'un fonds d'un milliards de F CFA pour le fi-

nancement des projets d'autopromotion des femmes par le Président IBK.

41-La Haute cour de Justice prévue par la Constitution du 25 Février 1992 n'a été effective qu'en 2013 pour observer toutes les dispositions de la loi fondamentale.

42-La baisse du prix des engrais de 12 500 à 11 000 le sac ;

43-La distribution de 1000 tracteurs subventionnés à hauteur de 50 % aux producteurs ;

44- Une production record de 8 200 000 tonnes de céréales au cours de la campagne 2015-2016 soit 27 % et 9 600 000 tonnes de plus que la moyenne des cinq dernières années et de plus de 600 000 tonnes de coton graine.

45-Convention de financement de 768 289 000 F CFA dans le cadre du projet Energie Renouvelable pour l'Avancement des femmes (PEN-RAF) pour une réalisation de 163 kW ;

46-Convention de financement de 425 100 000 F CFA pour la fourniture de kits et lampadaires solaires.

47-Mobilisation de 179,38 milliards F CFA pour le financement de : Centrale hydroélectrique de Kénié de 42 MW et un productible de 188 GWh pour un montant de 96,6 milliards F CFA.

48- Environ 232 milliards de F CFA pour l'alimentation eau potable de la ville de Bamako, pour permettre l'accès à l'eau potable de plus 1 200 000 habitants, etc.

Paul Diarra



La jeunesse de la commune IV debout et en action pour relever les défis du développement local comme l'emploi, l'assainissement ou la citoyenneté.

Moussa MARA assiste au lancement du plan triennal d'actions des jeunes de la commune en présence du Maire et de toutes les autorités.

Ces jeunes actifs et entrepreneurs seront épaulés par les élus pour maintenir la commune IV parmi les communes pilotes du Mali.



Perzan Evry

Assomez moi si un jour il me vient à l'idée de débattre avec maître Bathily



Gandhi Malien

Le Mali a besoin des hommes honnêtes et patriotes comme Me Mountaga Tall



Seydou Oumar Traoré

Le Président de l'assemblée nationale, l'honorable Moussa TIMBINÉ dément formellement son implication dans les violences ayant opposé des jeunes ce jeudi.

Il se réserve le droit de porter plainte contre les personnes qui continuent de véhiculer de tels messages dans l'ignoble dessein de ternir son image. Il appelle les jeunes à se donner la main pour construire l'avenir du Mali ensemble.

Évitons la calomnie destructrice.

Cultivons la paix entre maliens !

Source : Proches du PAN

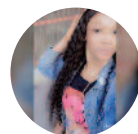


Urgent Urgent Urgent !

Actuellement 523 personnes ont toujours la Covid-19 au Mali. Nous sommes loin du cas zéro sur notre sol.

Lariissa Djemila BarGàs

Je n'ai jamais vu quelqu'un compter sur DIEU et finir dans la honte.



Abdoulaye Bah

La meute arrive pour sauver un des siens en disgrâce auprès de son peuple. IBK n'aura plus de crédit sur la scène internationale.



Denko Kobacha

Nom: corona

Prénom: virus

Âge: 19 ans

Nationalité:.....?



Khefing Kante

RENDONS HOMMAGE AUX ANCIENS DU GRAND DJOLIBA AC DE BAMAKO

Année 79-80 :

Debout gauche, droite :

Siaka Niambélé - Mamadou Keita "Toni" - Yssouf Sidibé - Sadio Cissé - Djoman Kamissoko - Sory Kourouma "Remeter" - Seyba Sangaré "Douroulé - Faniéry Diarra - Karounga Keita" kéké"

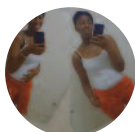
Accroupi Gauche. Droite:

Mamadou Doumbia "Oulof" - Demba Traoré - Mamadou Keita "Maganbougou PÉLÉ" - Youba Cissé - Drissa Traoré "Poker" - Abdoulaye koumaré "Müller" - Barou Diarra - Bouba Diarra...



Lakaré Oumy Coull

Ras Bath est devenu Viber une question d'oubliette Le malien est méchant



Moussa Nouhoum Guindo

Qu'est ce que la loi prévoit en cas de dysfonctionnement de la cour constitutionnelle? question pour les juristes.



Lassine Guindo Dément fermement les allégations mensongères portées sur sa personne sur les événements d'hier.

Moussa Badjè Doumbia

IBK lui même à cessé de défendre IBK. Éh allah koyi. Aw yé hinai tjokoroba là à ka blaa tein.



Brahim Doumbo

LE MALI FUT
LE MALI EST
LE MALI SERA.
Tous au rdv de l'honneur.



Awa Sylla

Si vous sauver le fauteuil de IBK c'est votre droit mais libérez SOUMAILA CISSÉ c'est votre devoir.



Ismael Keïta

#Son_excellence_IBK a été élu démocratiquement par le peuple malien et restera chef de l'état jusqu'à la fin de son mandat (septembre 2023). #Dixit :La CEDEAO et la communauté internationale présentent ici à Bamako.



Mahamadou Diakite

Serge DANIEL est pointé du doigt par MOUFFA HAI-DARA, d'être le porte parole de l'imam Dicko et M5-RFP sur RFI.



Basta Sanogo

Merci aux excellences présidents du Sénégal, du niger, de Ghana, de la côte d'ivoire et aux président et ancien président du Nigeria pour leurs implications dans la recherche de solutions aux problèmes maliens.



Grand merci à vous pour la recherche de la paix dans notre pays et dans la sous régions.

Les patriotes vous disent merci.



Prince Traore

#Je_suis_le_Mali

#Maître_Bathily : « Dans aucun pays du monde, on n'a pas le droit de tirer à balle réelle sur son peuple, quel qu'en soit la gravité du problème. »
La lutte continue et la lutte continue!



Kalilou Diakite

Chers camarades de lutte, bonjour. Et pourtant le fameux décret d'application tarde déjà hein. On risque de nous réchauffer hein.



Aly Moro

"J'aurais pu être Pdt de l'AN mais j'ai choisi IBK et tu es le principal témoin"
Me Tall à Me Tapo



Abdoulaye Traoré

Depuis que je suis les publications de Elhadj Djimé Kanté

, certes que certains cas me rabaissent le morale, mais pas autant pour ce petit et brave garçon de 5 ans qui comprend et veut porter la douleur de sa Maman. Cette fois ci, j'ai le cœur déchiré et le moral démolit. Seul Dieu est capables des miracles, qu'il redonne sourire à cette mère à cause de cet petit ange qui est si fort et doté d'une maturité inégalable. Meilleure santé fils.



WESTERN UNION



MONEY TRANSFER

Université ICOM-SUP de Ségou : Une nouvelle promotion fait sa sortie



Avant-hier samedi a été marqué par une nouvelle étape dans la vie des nouveaux étudiants sortants de l'Institut Supérieur Privé de Commerce et de Management de Ségou (ICOM-SUP). Baptisée promotion " Lassana TOURÉ ", cette nouvelle promotion a vu ses trois années de labeur, de sacrifice et de patience récompensées et couronnées par une attestation d'étude supérieure en DUT. Cette cérémonie de remise de diplôme a été parrainée par le Député élu de Ségou à l'Assemblée Nationale du Mali, Abdoul Jalil Haidara. En sa compagnie, étaient présents le Maire Nouhoum Diarra, le représentant du gouvernorat de Ségou, les parents d'étudiants, etc. Désormais sur le marché de l'emploi, le PDG Amadou DICKO dans son allocution a affirmé que cette étape est le résultat d'efforts et de sacrifice de la part des apprenants et de l'administration de l'Université. Il s'est dit satisfait d'avoir participé à la formation de ces futurs cadres du pays et leur souhaite beaucoup de surprises heureuses dans la nouvelle étape de leur vie. Issa Diepkilé est sorti major de cette deuxième promotion avec 14,84/20. Vivement la prochaine !

Source : Soudan Infos

Lutte contre le terrorisme : Une attaque complexe contre les positions FAMA et Barkhane à Gossi

Le 23 juillet 2020, les positions FAMA et Barkhane ont fait l'objet d'une attaque terroriste complexe à Gossi, région de Tombouctou. Deux véhicules kamikazes bourrés d'explosifs ont été suivis de tirs d'obus de mortier. Plus de 10 obus ont été dénombrés à Gossi sur le camp des gardes, celui de Barkhane et sur la ville au niveau du château d'eau de la SOMAGEP quartier Plateau. Cette attaque a fait 01 mort et 02 blessés parmi les personnels de Barkhane. Du côté de la ville de Gossi une fillette de 4 ans a trouvé la mort, trois

Médiation africaine au Mali : « Rien n'a bougé », estime l'imam Dicko



Face à la crise socio-politique qui sévit actuellement au Mali, cinq chefs d'États ouest-africains se sont rendus le jeudi dernier à Bamako pour tenter de trouver une solution. Présentés comme un groupe de médiateurs, ces présidents n'ont pas pu faire bouger les choses. C'est le constat de l'imam Dicko, leader de la contestation. Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Macky Sall du Sénégal, Mahamadou Issoufou du Niger, Muhammadu Buhari du Nigeria et Nana Akufo-Addo du Ghana. Cinq présidents de Républiques d'Afrique de l'ouest ont été dépêchés pour tenter de résoudre la crise socio-politique actuellement en cours au Mali et qui règne depuis juin. C'est dire que la situation dépasse l'exécutif malien.

Mais pour l'imam Mahmoud Dicko, leader de la contestation, ces efforts de médiation n'ont pas permis de faire bouger les lignes.

« Rien n'a été fait pour le moment »

« Rien n'a bougé pour le moment, on ne nous a rien dit que je puisse comprendre », a déclaré à la presse l'influent chef religieux, après une rencontre d'une trentaine de minutes entre les dirigeants de la contestation, dont ceux du mouvement M5-RFP, et les présidents ouest-africains réunis à Bamako depuis le matin. « Si vraiment c'est à cause de cela qu'ils se sont réunis, je pense que rien n'a été fait pour le moment », a ajouté l'imam Mahmoud Dicko.



civils ont été blessés.

Les blessés ont été tous pris en charge par les FAMA et Barkhane pour les soins.

Condoléances aux familles des disparus, prompt rétablissement aux blessés.

Forces Armées Maliennes

Crise au Mali : La France réagit à la médiation de la CEDEAO



La diplomatie française a réagi vendredi, à la médiation de la CEDEAO au Mali pour le retour à la paix. Elle a salué la démarche de l'organisation sous-régionale, invitant les différentes parties impliquées dans la crise à suivre ses recommandations.

Le Mali traverse depuis quelques mois, une situation sociopolitique très inquiétante avec des manifestations dirigées par l'imam Mahmoud Dicko, réclamant le départ du président en exercice Ibrahima Boubacar Kéita qui n'est qu'à deux des 5 ans de son second mandat. Au regard de l'allure que prend la situation, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avait dépêché une mission de paix dirigée par l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan pour ramener la paix au Mali. Au terme de cette mission, la commission a recommandé un gouvernement d'unité nationale, mais cette approche de l'organisation a été rejetée par le M5, un mouvement de résistance au Mali. Statu quo, la CEDEAO a alors dépêché une nouvelle mission composée de 5 chefs d'États des pays de l'Afrique de l'Ouest. Arrivée à Bamako jeudi, la mission a tenté d'infléchir la position du M5 en négociant un gouvernement d'union nationale. Suivant de près les nouveaux développements de la situation, la France a réagi vendredi, saluant la démarche adoptée par la CEDEAO pour ramener la paix au Mali. « La France salue la forte implication de la CEDEAO dans la résolution de la crise malienne, par le déplacement à Bamako, jeudi 23 juillet, d'une mission de cinq chefs d'État de la région », a réagi la France via un communiqué vendredi.

Retard dans la mise en œuvre des recommandations émises

Dans son intervention, la France a appelé les différentes parties concernées dans cette crise à prendre en compte les recommandations faites par la CEDEAO. Elle s'est, par ailleurs, inquiétée du retard pris dans la mise en œuvre des recommandations déjà émises: « La France reste cependant préoccupée par le retard pris dans la mise en œuvre des recommandations déjà émises. Celles-ci offrent les voies pour sortir de la crise que connaît le pays depuis de nombreuses semaines, pour rétablir la légitimité des institutions mises en cause, la Cour constitutionnelle et l'Assemblée nationale, et répondre aux demandes de l'opposition et la société civile, dans le strict respect de la Constitution », ajoute le communiqué.

« La France appelle les membres concernés de ces institutions à tirer au plus vite, dans un geste d'apaisement, les enseignements de la crise et du résultat des médiations successives déployées par la Cédéao », conclut le communiqué.

Décret 2020-0324/PM-RM du 24 juillet 2020 portant réouverture des frontières et rétablissement des horaires de travail : Un décret illégal signé de Boubou Cissé !



Décidément, Boubou Cissé et son Président IBK sont résolus à enfoncer chaque jour un peu plus profondément, le Mali dans les abîmes de l'Etat voyou.

Le Décret 2020-0324 du 24 juillet 2020 en est la preuve. Il piétine légèrement sans scrupule, le principe juridique élémentaire de parallélisme des formes qui veut qu'un acte pris sous une certaine forme ne puisse être modifié ou abrogé que sous la même forme.

Le Décret est un acte contraire qui "rouvre" et qui "rétablit". Mais nul ne sait les deux actes abrogés auxquels il s'oppose et qui lui seraient contraires.

Le Décret rouvre des frontières qui étaient fermées on ne sait par quel décret. Pas un mot de ce décret qui aurait dû figurer dans le Décret!

Le Décret "rétablit les horaires de travail" comme si ceux-ci avaient été supprimés. Horaires de travail habituels ou "horaires de travail"? Mais passons. Comme pour l'acte préalable de fermeture des frontières, Boubou Cissé ne pipe mot du décret qui aurait préalablement modifié les horaires habituels de travail qu'il prétend rétablir.

L'Etat voyou se nourrissant des subsides du banditisme juridique, celui-ci saute aux yeux par l'oubli volontaire par le Décret de toute référence à des décrets abrogés.

La raison en est la suivante. La mesure de fermeture des frontières résulte d'un acte du Conseil supérieur de défense nationale en session extraordinaire du 17 mars 2020. Cet acte n'était pas un décret de Premier ministre! Quel parallélisme formel entre un acte du Conseil Supérieur de la défense nationale et un décret de Premier ministre?

S'agissant du rétablissement des horaires de travail, il vient abroger un simple communiqué rendu public par le gouvernement le 30 mars 2020. Dans ce Communiqué, il est précisé que c'est le ministre du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction publique qui a décidé de l'aménagement des horaires de travail. Quel parallélisme formel existe entre une décision du ministre et un décret de Premier ministre?

Au total, le Décret 2020-0324 du 24 juillet atteste de la réalité incontestable de l'existence et de la persistance au Mali du gouvernement de facto, sans foi ni loi, qui gèrent actuellement les affaires de l'Etat au mépris de toute considération juridique. En fait, l'Etat voyou n'a pas besoin de gouvernement constitutionnellement formel. Il se fout éperdument de l'Etat de droit, de la République et de la démocratie.

Dr Brahima FOMBA

Communiqué conjoint ARP-COFOP suite à la mission de haut niveau de la CEDEAO



Dans le cadre de la recherche de solutions à la crise sociopolitique en cours dans notre pays, une mission de haut niveau de la CEDEAO, comprenant cinq (5) Chefs d'Etat des pays membres, a séjourné à Bamako, le jeudi 23 juillet 2020.

Cette mission, à la suite de celle conduite par l'ancien président de la République fédérale du Nigeria, SEM. Goodluck Jonathan et de la mission ministérielle du 18 au 20 juillet 2020, visait à travers les bons offices de la communauté sous régionale à conduire la classe politique malienne à l'entente pour la paix et la stabilité du pays.

À la suite des entretiens productifs avec l'ensemble des acteurs politiques, la mission de haut niveau de la CEDEAO a abouti à des propositions dignes d'intérêt et qui sont de nature à atténuer la crise actuelle, conformément aux principes républicains. Dans ce contexte, l'ARP et la COFOP adressent leurs remerciements aux Chefs d'Etat qui sont venus au chevet du Mali, en ce moment crucial, saluent leurs efforts et apprécient hautement leur implication. L'ARP et la COFOP saluent les différentes démarches qui privilégient le dialogue et plaident pour la mise en œuvre diligente des recommandations auxquelles la CEDEAO est parvenue avec l'implication de ses Chefs d'Etat.

Conformément à leur engagement pour la République, les deux Regroupements invitent le M5-RFP à inscrire son action dans le sens des efforts de la CEDEAO, appuyée par la Communauté internationale.

L'ARP et la COFOP sont persuadées que ces recommandations et conclusions sont une base essentielle pour faire face à l'ensemble des griefs formulés par le M5-RFP, et d'obtenir l'apaisement du climat politique. Au-delà, et pour l'intérêt de la Nation, l'ARP et la COFOP invitent l'ensemble des intervenants de cette crise sociopolitique, particulièrement le M5-RFP à privilégier le dialogue entre acteurs maliens pour renforcer la médiation internationale, en vue d'un dénouement par la concertation.

Bamako, le 24 juillet 2020

P/L'ARP

Le Président, Tièman Hubert COULIBALY

P/La COFOP

Le Président Abdoulaye Amadou SY

Débat sur l'ORTM : Les questions en suspens du duel de deux "mètres" entre TALL et TAPO



Première question:

Me TAPO serait-il le Conseil juridique ayant proposé à IBK la dissolution de la Cour constitutionnelle constitutive de Haute trahison?

Écoutons Me TAPO himself vers la 41ème minute du débat: "Moi j'étais d'accord pour que les trois autres qui restaient, à défaut de démissionner, que le Président abroge leur décret. Ce qui a été fait..."

Dont acte Me! Mais souffrez qu'on soulève l'interrogation légitime suivante: Auriez-vous donc poussé IBK dans le précipice d'une violation constitutionnelle constitutive de violation de son serment, elle-même constitutive de Haute trahison?

Deuxième question:

Qu'a voulu dire Me TAPO relativement à l'article 91 de la Constitution portant sur la nomination des membres de la Cour constitutionnelle? Est-ce un lapsus ou plutôt une incapacité de notre part à percer les subtilités de langage de l'éminent juriste?

Écoutons encore Me TAPO himself à partir de la 41ème minute: "Le trois autres membres QUI DOIVENT ETRE DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, c'est parce que l'Assemblée nationale est contestée, notamment son président, que la CEDEAO a dit, laissons pour l'instant ces trois membres..."

Il faut espérer que sans doute, Me TAPO a bien voulu dire qu'ils sont nommés par l'Assemblée nationale à travers le choix personnel de son président. Car l'article 91 ne laisse planer aucun doute sur le pouvoir personnel du président de l'Assemblée nationale en la matière.

Nous faisons cadeau des autres aspérités de ce débat de haut niveau entre les deux éminents juristes de notre pays.

Dr Brahim FOMBA

OCLEI

EN **10**
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22
Boite Postale : E3977
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

Issa Bengaly (PCA) à la 40ème session ordinaire du Conseil d'administration de l'ANPE : **“Malgré quelques difficultés, l'ANPE a exécuté son Plan de travail annuel 2019 à hauteur de 87,04 %”**



L'Agence nationale pour l'emploi (Anpe) a tenu, le mardi 21 juillet 2020, la 40e session ordinaire de son Conseil d'administration sous la présidence d'Issa Bengaly (PCA) qui avait à ses côtés Ibrahim Ag Nock (directeur général de l'Anpe) et les administrateurs. Cette 40e session ordinaire portait sur l'examen du bilan de réalisation des activités programmées au titre de l'exercice 2019.

A l'ouverture de la session, Issa Bengaly (le président du Conseil d'administration) a rappelé que l'Anpe, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan stratégique de développement (Psd) a été engagée dans la voie de son repositionnement sur le marché du travail. A ce titre, sa Direction s'est dotée conséquemment de stratégies et d'outils pour matérialiser cette nouvelle orientation fondée sur un volontarisme axé sur la recherche de résultat. Et le rapport des activités, à ses dires, reflète la nouvelle orientation prônée par le Plan stratégique de développement pour une intensification plus accrue sur le terrain des activités

liées à la promotion de l'auto-emploi à travers la création et le soutien aux Petites et moyennes entreprises.

“Le rapport présenté est élaboré sur la base du programme d'activités 2019 adopté par notre instance. Il retrace, entre autres, les objectifs du Plan stratégique de développement ; l'état d'exécution des activités par Objectif stratégique immédiat du PSD ; l'état d'exécution des activités par domaine d'intervention et les principaux résultats obtenus au cours de l'exercice 2019. Malgré quelques difficultés, notre agence a pu exécuter son Plan de travail annuel (PTA) 2019 dont la réalisation est allée à hauteur de 87,04 % sur l'ensemble des activités programmées”, a-t-il reconnu. Ce bilan satisfaisant lui a donné l'occasion de réitérer ses remerciements aux plus hautes autorités pour leur accompagnement constant au secteur privé, à travers l'action des structures parmi lesquelles l'Anpe reste un acteur incontournable.

“En votre nom, chers administrateurs, j'exhorte

la Direction générale à poursuivre les efforts dans le cadre de la recherche d'idées et d'actions novatrices en faveur de la promotion de l'emploi. Je l'invite également à travailler en partenariat avec le secteur privé pour de meilleures performances et encore plus de résultat.

Cela est une obligation pour l'Anpe, au regard des ressources mobilisées et des attentes des entreprises”, a-t-il préconisé.

Dans la présentation du bilan, Ibrahim Ag Nock (directeur général de l'Anpe) a détaillé les points saillants des réalisations de la Direction générale de l'Anpe.

Au cours de la session, les administrateurs se sont également penchés sur le rapport du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et le point d'exécution des tâches assignées lors de la 38e session ordinaire.

■ Siaka DOUMBIA

G5 Sahel : Les Nations unies et la BAD apportent 20 millions de dollars pour atténuer l'impact du Covid-19 sur les réfugiés



Dans les pays du G5 Sahel, la BAD et le HCR se préoccupent du bien-être des réfugiés et de leurs communautés d'accueil face à la pandémie de Covid-19

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Banque africaine de développement ont accordé, jeudi 23 juillet 2020, une aide de 20 millions de dollars aux pays membres du G5 Sahel afin de renforcer leur santé publique et d'aider au bien-être des réfugiés et de leurs communautés d'accueil face à la pandémie de Covid-19, indique un communiqué transmis à l'AIP.

L'enveloppe de la Banque provient du Fonds africain de développement, le guichet de prêt à taux concessionnel du Groupe de la Banque. Elle doit permettre aux gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de Mauritanie, du Niger et du Tchad, qui composent le cadre régional de coopération et de coordination du G5 Sahel, de renforcer leurs capacités nationales afin d'enrayer la propagation du coronavirus. Il s'agit aussi d'en atténuer les répercussions sociales et économiques, dans cette région, où la pandémie provoque une situation d'urgence sans précédent, qui s'ajoute aux crises multiples déjà en cours dans la région.

Cette intervention privilégiera la conduite d'activités dans les zones les plus touchées par les conflits et la violence, subissant un afflux élevé de personnes victimes de déplacement forcé et où la présence des institutions gou-

vernementales est limitée.

Le Sahel compte 3,1 millions de réfugiés, de personnes déplacées dans leur propre pays, de rapatriés et de personnes menacées d'apatridie. Dans les cinq pays de la région, on a enregistré jusqu'à présent 10 000 cas de contamination au Covid-19 et 459 décès. Bien que les mesures d'urgence visant à enrayer la propagation de la maladie fassent l'objet d'une levée progressive et prudente, il est essentiel de renforcer l'intervention sanitaire pour les communautés les plus vulnérables.

« Pour les réfugiés et les personnes qui fuient déjà la guerre et la violence au Sahel, ainsi que pour les pays d'accueil, la pandémie de Covid-19 a des effets dévastateurs », a déclaré Kelly Cléments, Haut-commissaire adjointe des Nations unies pour les réfugiés, qui a signé l'accord au nom de l'agence onusienne. « Cette contribution s'ajoute aux efforts déployés à l'échelle mondiale en vue de mobiliser un soutien financier et politique en faveur de l'intervention humanitaire dans la région. Elle témoigne également d'une grande solidarité avec les communautés qui accueillent les personnes contraintes de fuir », a-t-elle ajouté.

Le projet vise également à renforcer les systèmes alimentaires et nutritionnels, dans une région où 5,5 millions de personnes sont menacées d'insécurité alimentaire, selon les estimations des Nations unies.

« Cette opération renforcera les capacités des pays du G5 Sahel et leur permettra d'appuyer les actions humanitaires et de développement de la région, de compléter les interventions menées dans le cadre de l'initiative de l'Alliance pour le Sahel et de soutenir les plus vulnérables », a déclaré de son côté, Khaled Sherif, vice-président de la Banque africaine de développement, en charge du développement régional, de l'intégration régionale et de la prestation de services.

« Grâce à ce projet, la Banque aidera à atténuer l'impact socioéconomique négatif de la crise du Covid-19 dans les pays du G5 Sahel, où les communautés sont déjà vulnérables et touchées par les conflits et l'insécurité. »

Le projet appuiera également des campagnes de sensibilisation sur le Covid-19 et renforcera les infrastructures de santé, la surveillance épidémiologique et la gestion des cas. Il permettra également l'acquisition de fournitures et d'équipements médicaux essentiels pour la prévention, le contrôle et le traitement des patients atteints du Covid-19.

« Le Sahel requiert plus que jamais une attention accrue et coordonnée de la part des États de la région et de la communauté internationale, afin d'endiguer la spirale de la violence et de créer ainsi un environnement propice à un développement socioéconomique inclusif et durable », a déclaré, pour sa part, le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, président en exercice du G5 Sahel.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Facilité de réponse rapide au Covid-19 (CRF) de la Banque africaine de développement, d'un montant maximal de 10 milliards de dollars, qui constitue le principal instrument d'aide aux pays africains mis en place par la Banque pour atténuer les effets de la crise sur l'économie et la santé. L'intervention du HCR dans le projet sera conforme aux principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Ces types de partenariats sont encouragés par le Pacte mondial sur les réfugiés, en tant que cadre de partage des responsabilités plus prévisible et plus équitable. Ce projet conjoint illustre la façon dont le Pacte peut être appliqué et constitue un modèle permettant à d'autres entités financières et de développement de prendre la mesure des besoins massifs créés par les déplacements forcés et la pandémie et de s'engager à y répondre.

Conseil de la métropole du Grand Paris : Notre compatriote Djénéba Kéïta élue 3ème vice-présidente pour un mandat de 6 ans

Elle est aussi première conseillère métropolitaine du département de Seine-Saint Denis

Notre compatriote Djénéba Kéïta a désormais une nouvelle fonction. Elle a été élue 3ème Vice-présidente de la Métropole du Grand Paris. Du coup, elle devient la 1ère femme élue du département de Seine-Saint Denis. C'était à l'issue de l'élection du nouvel Exécutif de la Métropole du Grand Paris, tenue le lundi 20 juillet dernier, au Palais des Congrès de Paris. Djénéba Kéïta est également maire adjointe de Montreuil et Conseillère territoriale de la communauté d'agglomération Est Ensemble. Notre compatriote Djénéba Kéïta vient d'être élue première conseillère métropolitaine du département de Seine-Saint Denis depuis la création de la Métropole du Grand Paris. Maire Adjointe de Montreuil, Conseillère territoriale communauté d'Agglomération Est Ensemble, elle fait partie désormais des 20 Vice-présidents représentatifs de toutes les sensibilités politiques, qui constituent le nouvel Exécutif de la Métropole du Grand Paris où elle occupe le poste de 3ème Vice-présidente. En plus, elle est également membre de deux Commissions. Il s'agit de la Commission "Appels d'Offres" et la Commission de délégations de service public.

Djénéba Kéïta a été élue lors de l'élection du Conseil Métropolitain, tenu le lundi 20 juillet dernier, dans la salle Ternes du Palais des Congrès de Paris. L'événement était placé sous la présidence de l'ancien ministre et Maire de Rueil-Malmaison, Patrick Ollier (Président de la Métropole du Grand Paris) en présence des Conseillers de toute l'île de France.

"Ma volonté est de continuer à travailler et à avancer ensemble de façon constructive dans l'intérêt des 7,2 millions d'habitants, en dehors de tout clivage partisan. Je suis le gardien des

engagements pris dans le cadre d'une gouvernance partagée efficace. Notre objectif commun est d'ouvrir le débat sur l'avenir d'une Métropole encore plus résiliente, solidaire, inventive, écologique et attractive" a déclaré Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris.

La nouvelle Conseillère place son mandat sous le signe de la solidarité, de l'écologie et surtout de l'emploi des jeunes et des femmes, notamment dans le secteur de l'industrie et de la logistique. "Je suis aujourd'hui honorée et je mesure aussi la responsabilité qui va avec car c'est un signe fort qui vient de me proposer cette délégation" nous a-t-elle confiée.

Notons que le Conseil est l'organe délibérant de la Métropole du Grand Paris. Il règle par ses décisions les affaires de la Métropole dont les compétences ont été définies par la Loi.

Le Conseil est composé de 208 Conseillers et Conseillères métropolitains désignés par les Conseils municipaux des 131 Communes membres, selon les dispositions de l'article L. 5211-661 du CGCT. Au minimum un représentant par commune est désigné.

Rappelons que la Métropole du Grand Paris est un Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre qui bénéficie d'un statut particulier. Ainsi, le schéma financier de la Métropole du Grand Paris comprend l'attribution de compensation métropolitaine (AC) que verse la Métropole à ses communes membres et la contribution des communes au Fonds de compensation des charges transférées de leur établissement public territorial pour permettre à celui-ci de retrouver les ressources dont disposaient les intercommunalités préexistantes et de faire face au financement des nouvelles compétences mutualisées. Sans oublier la dotation d'équilibre qui vise, par son mode de calcul, à garantir à



la Métropole et aux territoires le niveau de leurs ressources.

Le budget pour l'exercice 2020 de la Métropole du Grand Paris est fortement marqué par la crise liée à la pandémie de la Covid19 et la volonté de soutenir les acteurs locaux. Ce budget fixe plusieurs objectifs. Il s'agit de soutenir la relance économique via un plan de relance, garantir le versement des attributions de compensation aux communes l'année prochaine malgré les incertitudes sur les recettes et assurer les marges de manœuvres à la MGP l'année prochaine par une gestion prudente afin de garantir la poursuite de ses actions. Il s'agira aussi d'être solidaire envers les communes durablement impactées par la crise sanitaire.

Pour ce faire, un accompagnement exceptionnel des communes à hauteur de 15 millions d'euros est prévu par la Métropole du Grand Paris. Cela par le biais d'une dotation de solidarité communautaire au bénéfice de ses communes. Cette dotation qui illustre la solidarité métropolitaine a vocation à aider prioritairement les communes les plus fragiles. Un budget de 8,2 millions d'euros est aussi prévu en faveur de l'attractivité métropolitaine, l'innovation numérique, la logistique raisonnée, la promotion de l'économie circulaire et des actions culturelles.

■ El Hadj A.B. HAIDARA

Médiation CEDEAO : Le coup de maître de l'imam Dicko !



Ce jeudi 23 juillet restera dans les mémoires au Mali et dans les annales de la CEDEAO. Cinq chefs d'Etat, pas un de moins, pour se pencher sur la crise politique au Mali, du jamais vu depuis la création de l'organisation régionale en 1975. Bientôt deux mois que dure la crise, le rouleau compresseur du M5-RFP avait réduit au silence les partis de Majorité présidentielle et la Galaxie des « Souteneurs » qui font leur miel du désarroi de la famille présidentielle. L'arrivée des Chefs d'Etat de la CEDEAO et la trêve en matière de désobéissance civile ont redonné de la voix au camp présidentiel, persuadé que ces poids lourds allaient sermonner les trublions du Mouvement du 05 Juin et les sommait de rentrer dans les rangs. Le Nigeria, le Ghana, la

Côte d'Ivoire et le Sénégal représentent les quatre plus grandes économies de la CEDEAO sans oublier le Niger qui assure la présidence de l'organisation, il y avait de quoi intimider les gens d'en face et rasséréner les partisans d'IBK sur la solidarité naturelle au sein du syndicat des Chefs d'Etat.

Leur joie contrastait avec la tension perceptible toute la journée de jeudi chez les militants du M5-RFP effrayés sans le dire par cette armada de présidents et surtout perturbés par une série de rumeurs sur de prétendues fissures dans leur camp. Le réaménagement du programme par la partie malienne venait ajouter au doute. La CEDEAO dans une démarche d'équilibre ne voulait recevoir que les deux protagonistes (IBK et le M5-RFP) dans le

même temps d'audience et sur le même lieu de l'hôtel Sheraton.

La version définitive concoctée par le Protocole d'Etat ressemblait à un agenda de visite officielle. Nos Illustres hôtes ont été gentiment priés d'aller voir IBK en son Palais à Koulouba pour la révérence due au Chef d'Etat qu'il est ; avec la même malice, il fut introduit dans le programme des audiences une rencontre avec la Majorité présidentielle et une autre avec la Société civile avec le même temps imparti au M5. Le coup paraissait si rondement préparé que personne ne vit arriver le coup de tonnerre de l'imam Dicko dans le ciel serein de l'hôtel Sheraton. Le prêcheur et le révolutionnaire ont en commun de jouer des mots comme de la lyre. Dans la bouche de Mahmoud Dicko le verbe s'est fait hymne au courage pour faire sauter le cœur de milliers de Maliens nostalgique d'une si belle exhortation patriotique, les dernières du genre remontaient à un certain... IBK du temps de sa splendeur lorsqu'il vendait sa camelote électorale avec des slogans qui prenaient aux tripes.

Pour emprunter au jargon du football, Mahmoud Dicko, dans une fulgurante accélération a laissé en plan les Chefs d'Etat qui n'ont eu d'autre choix que de jurer de ne rien vouloir imposer au M5-RFP mais plutôt de co-construire une sortie de crise avec les Maliens. La Note n°02 du M5-RFP présentée dans ses grandes lignes par Choguel et distribuée en salle aux médiateurs, va conforter le trouble des Chefs d'Etat et la prise de conscience sur la complexité de la crise malienne qui, vue d'Abuja ou Accra, se résumait à un contentieux électoral.

L'absence de communiqué final est un précieux indicateur du retournement spectaculaire de situation réussi par l'imam Dicko et le M5 à leur profit.

Dans l'analyse politique de leur mission, les Chefs d'Etat de la CEDEAO doivent comprendre que le fiasco incombe moins à l'indocilité du M5, qui est dans son rôle, qu'à la médiation complètement foireuse de Goodluck Jonathan qui a biaisé leur compréhension du dossier et égaré leur jugement.

Au sommet extraordinaire de lundi, s'il a lieu, ils auront assez d'éléments pour se pencher sur le sort du grand malade que sont devenus le Mali et son président.

Bakary Diarra in Refondation du Mali

Mali : Le sens d'un combat

Le Mali vit une révolution qui a connu une parenthèse sanglante suite à l'utilisation de la force létale dans le cadre d'une opération de maintien de l'ordre, en réponse, a-t-on dit, à des actes de vandalisme. Si ces actes sont condamnables, la réponse appropriée est-elle la mort pour leurs auteurs? Le pays se trouve plongé dans une turbulence qu'on aurait pu et dû éviter.

La solution ne peut être que malienne

Le Mali doit nécessairement revoir son système d'organisation politique parce que les dernières élections législatives ont cristallisé la somme de tous les errements d'une parodie de démocratie. En effet, les partis politiques qui sont censés faire des alliances selon leur affinité idéologique mais se mettent en concurrence pour défendre un projet de société afin d'offrir un choix responsable aux électeurs, ont vidé la démocratie de sa substance. La majorité et l'opposition, en décidant de faire liste commune, ont fourni la preuve que la pratique politique est devenue corrompue au point de narguer les citoyens dont on pense pouvoir se jouer de l'avis et des convictions. Rien que pour cela, le président de la république devrait dissoudre l'Assemblée Nationale, à moins que les 500 Millions de budget annuel alloué au chef de file de l'opposition permettent d'expliquer ne serait-ce qu'en partie une telle connivence. La désignation à la hussarde du président de l'institution a mis à nu une imixtion honteuse et intolérable qui viole le principe de la séparation des pouvoirs. Dans cette ambiance de corruption généralisée, comment l'armée peut-elle gagner la guerre contre les « djihadistes » pendant que cette même guerre permet à certains malins de tirer les marrons du feu ? La dissolution de l'Assemblée Nationale dans sa forme actuelle, qui est nettement à la portée du président de la république serait un acte de salubrité politique, voire de salut public. La mission de bons offices dépêchée par la CEDEAO du 15 au 19 Juillet 2020 a été un fiasco retentissant qui a obligé cinq chefs d'Etat à prendre le relai le jeudi 23 juillet. Cependant, les Maliens ne doi-

vent pas perdre de vue que sur les six chefs d'Etat qui se sont rencontrés à Bamako, à part les deux anglophones, tous les autres ont maille à partir avec leur opposition qu'ils empêchent ou veulent empêcher de prendre part à la compétition politique. La CEDEAO restera donc fidèle à ses principes et la solution ne pourrait être que malienne.

Sortir des postures pour aller à l'essentiel

La constitution de 1992 a certes été écrite dans le sang des martyrs, ce qui lui confère une valeur symbolique assez forte mais les insuffisances qu'elle contient ajoutées aux dérives monarchiques observées ces dernières années interpellent le peuple malien sur la nécessité de la réécrire. Pour cela, il faudra tenir compte d'au moins trois réalités. D'abord, le respect de la volonté de la majorité des Maliens à qui il faut prendre le temps d'expliquer le contenu du texte et sa portée de norme suprême du pays. Ensuite, la nécessité de tourner la page de la gouvernance antidémocratique et de la gestion à scandales des ressources publiques. Enfin, le souci d'ouverture et d'enrichissement dans le respect de nos valeurs sociétales car aucun peuple ne peut se développer de façon durable avec une culture d'emprunt. Le Mali qui est un vieux pays avec

des repères multiséculaires, n'a pas à se plier à un système d'exploitation et d'oppression qui le rabaisse à un niveau de sous-produit à soumettre aux valeurs occidentales. A la manière du Japon, de la Chine ou d'autres dragons d'Asie, il doit se faire respecter par son travail et sa culture. Dans cet esprit, la nouvelle Constitution qui tiendra compte de nos valeurs essentielles s'imposera véritablement à tous parce que le peuple malien se la sera appropriée. Seule l'acceptation et l'obéissance donnent une force à la loi. C'est le sens du combat de moralisation de la vie publique et de respect de nos valeurs qu'IBK n'a pas su mener et que mène à présent l'Imam Dicko. Sa mission est quasiment une réussite parce qu'il a créé l'esprit du 5 juin qui indique au peuple malien le chemin de l'honneur et de la dignité face à la duplicité et à la corruption des hommes politiques. Dommage qu'IBK ait fait une mauvaise lecture de cette autre réalité. Comprenne qui pourra !

Si la réponse aux actes de vandalisme est la mort pour leurs auteurs, le Mali risquerait bientôt de se retrouver sans une bonne partie de ses fonctionnaires et de ses hommes politiques qui sont devenus les véritables fossoyeurs et donc les vandales de l'économie nationale. Le Maliba résilient sortira grand de cette malheureuse crise de la cupidité et du nanisme politique.

Mahamadou Camara

Email : mahacam55mc@gmail.com



Crise sociopolitique : Me Malick Coulibaly pour la démission d'IBK



De nombreuses voix maliennes se sont élevées depuis le début de la crise sociopolitique au Mali pour faire des propositions de sortie de crise. Il s'agissait généralement de personnalités éloignées des cercles du pouvoir. C'est la première fois qu'un ministre du Gouvernement sortant prend la parole et fait des propositions concrètes. En

effet, Me Malick Coulibaly, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux dans le Gouvernement sortant du Premier ministre Boubou Cissé, s'invite dans la crise. L'homme est connu pour son franc-parler et son indépendance d'esprit. C'est ce qu'il vient de démontrer à travers une publication où, entre autres propositions, il invite à la démission du Président de la Répu-

blique en décembre... 2021. Cette proposition n'a aucune chance de passer si l'on sait que le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) demande la démission immédiate d'Ibrahim Boubacar Kéita (IBK) et de son régime. L'intérêt des propositions de Me Malick Coulibaly est plutôt ailleurs car c'est un ancien collaborateur du Président de la République qui se déclare en faveur de la démission du Chef de l'État. De toute évidence, figurer dans le prochain Gouvernement n'est pas la priorité de l'ancien Garde des Sceaux car il vient de commettre un crime de lèse-majesté qui le disqualifie automatiquement pour participer à un prochain Gouvernement si IBK arrivait à sauver sa tête. Mais Me Malick Coulibaly a largement démontré que les postes de responsabilités ne sont pas incompatibles avec la liberté de parole et à l'exercice sans compromission du pouvoir. La crise sociopolitique que le Mali traverse actuellement est telle que les Maliens sont soit pro IBK soit contre IBK. Ils sont rares les personnes qui tentent de se situer au milieu tant les parties en conflit semblent irréconciliables. C'est sans doute ce que Me Malick Coulibaly voudrait souligner en écrivant ceci : « Sans prétention aucune, l'apprenti juriste propose des pistes de solutions davantage destinées à alimenter la réflexion qu'à servir de panacée ». Mais si se convainc que « Ces propositions concilient le respect dû à la Constitution et aux institutions et l'indispensable changement de cap pour préserver notre pays.





Elles requièrent des acteurs politiques des concessions parfois douloureuses ». Donc l'ancien Garde des Sceaux est visiblement légaliste même s'il apparaît que la situation actuelle demande de faire des entorses à la légalité pour rapprocher les positions du pouvoir avec celles du M5-RFP.

En effet, Me Malick Coulibaly ne fait pas de la démission d'IBK un tabou. Au contraire. Dans ses propositions de sortie de crise, l'ancien ministre de la Justice l'évoque comme une solution susceptible d'apaiser le camp favorable au départ immédiat d'IBK. « Il est possible de rapprocher les positions en écourtant le man-

dat du Président plutôt qu'une démission immédiate. Le Président de la République peut consentir à quitter ses fonctions au 31 décembre 2021 en passant le pouvoir au Président élu à la suite d'un processus électoral crédible et transparent », écrit-il. En fait il s'agit tout simplement de retarder l'échéance en permettant au Président de la République de se retirer sans donner l'impression d'être vaincu et poussé à la démission par le M5-RFP. Cette proposition de Me Malick Coulibaly, qui n'a aucune chance de convaincre ni IBK ni le M5-RFP, est une façon de couper la poire en deux alors qu'il évoque « l'indispensable change-

ment de cap pour préserver notre pays ».

Alors que des constitutionnalistes dénoncent l'illégalité de la décision du Président IBK de démettre les trois membres restants de la Cour constitutionnelle, Me Malick Coulibaly considère cette décision comme un fait acquis. En effet, il propose ni plus ni moins le renouvellement total de l'institution judiciaire par la proposition suivante : « Pour le quota réservé au Président de l'Assemblée nationale, un Comité de sages composé des anciens Chefs d'Etat et des 3 leaders religieux (HCIM, Eglise catholique et Eglise protestante) sera chargé de proposer au Président actuel de l'Assemblée nationale les 3 conseillers après une large consultation de la société civile, de l'Université et du Barreau.

Pour le quota du Président de la République, le Comité des sages proposera 6 noms et il appartiendra au Président de la République de nommer 3.

Le Conseil Supérieur de la Magistrature désignera les 3 conseillers conformément à la pratique observée ». Parce qu'il faut en arriver à des « concessions parfois douloureuses », Me Malick Coulibaly qui a tantôt évoqué le principe de « respect dû à la Constitution et aux institutions » accepte donc la violation de cette même Constitution en cautionnant la décision présidentielle de dissoudre la Cour constitutionnelle. Il semble aussi s'accommoder de Moussa Timbiné comme président de l'Assemblée nationale ce qui, pour le M5-RFP est un casus belli. Certes la crise malienne se caractérise tant par sa complexité en ce qu'elle embrasse tous les domaines (sécurité, santé, gouvernance, etc.) que par les tentatives de violation de la Constitution, cependant l'on ne fera pas l'économie de la Loi fondamentale pour sortir le Mali de l'imbroglio sociopolitique actuel.

Une autre question au cœur de la crise actuelle est le sort réservé à l'Assemblée nationale issue des élections contestées des 29 mars et 19 avril 2020. Les législatives, sans être le point essentiel de la contestation par le M5-RFP, en est l'élément déclencheur à cause de la décision de la Cour constitutionnelle d'invalider les voix de 31 députés en faveur de candidats de la majorité présidentielle. Cependant Me Malick Coulibaly est catégorique qui fait appel à la Constitution malienne notamment aux dispositions de l'article 94 alinéa 1





de la Constitution qui dit ceci : « Les décisions de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives et juridictionnelles et à toutes les personnes physiques et morales ». Ainsi l'ancien Garde des Sceaux est inflexible à ce sujet. Si, selon son avis, il y a une institution à laquelle il faut toucher, ce serait l'Assemblée nationale car, écrit Me Malick Coulibaly, « amener la Cour à se dédire à la faveur de son remembrement est à éviter à tout prix ». Ce qui pourrait se concevoir c'est « soit à la faveur d'un compromis, les députés contestés acceptent de démissionner et il est procédé dans les plus brefs délais à des législatives partielles dans les circonscriptions concernées; soit la dissolution de l'Assemblée nationale s'impose. Cette dissolution pourra intervenir en septembre 2021 le temps d'inclure les nouvelles créations administratives et réunir les conditions sécuritaires et logistiques ». Ainsi l'échéance de 2021 apparaît comme la date pour tout aplanir et repartir sur de nouvelles bases susceptibles d'apporter des solutions durables à la crise malienne. C'est une sorte de transition à laquelle Me Malick Coulibaly invite les Maliens, mais une transition en douceur.

La transition politique que propose l'ancien Ministre de la Justice pourrait se mettre en place si l'on arrivait à « tirer les leçons de vingt-huit années de pratique démocratique. Le pas vers la quatrième république peut être franchi allègrement une fois (que) le nouveau Président de la République et la nouvelle Assemblée en-

treront en fonction. La révision constitutionnelle sera la plus inclusive possible ». Ainsi, « Un Gouvernement consensuel de mission peut être formé dans les sillons des recommandations du DNI ». C'est un traitement de choc que Me Malick Coulibaly voudrait administrer au Mali mais il s'agit d'un traitement auquel ni IBK ni le M5-RFP ni la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ne pourront réagir. En effet, la démission du Président de la République même dans un an est la « ligne rouge » qu'a fixée la CEDEAO lors des trois missions de conciliation qu'elle a dépêchées à Bamako et dont IBK et sa majorité se sont félicités. Et cette démission est exigée par le M5-RFP qui projette de

repandre la désobéissance civile entamée le 10 juillet 2020 et suspendue à la faveur des préparatifs de la fête de Tabaski. Cette désobéissance, on s'en souvient, avait causé la mort par balles de 23 manifestants et fait plus d'une centaine de blessés. Le M5-RFP exige une enquête pour situer les responsabilités tant dans l'engagement de la Force Spéciale Anti-Terroriste dans la tuerie que pour engager des poursuites en justice. C'est pourquoi les positions qui se sont radicalisées à la suite des tueries de manifestants ne peuvent se satisfaire des compromis que propose l'ancien Garde des Sceaux du Mali.

■ **Diala Thiény Konaté**





Me Mountaga Tall : “IBK doit laisser le Mali avancer !”

L'office de radiotélévision du Mali (ORTM) est enfin sorti des ténèbres pour libérer la parole. C'est dans ce cadre, qu'elle a reçu Me Mountaga Tall et Me Kassoum Tapo, tous des hommes de droit et acteurs politiques, sur la crise socio-politique de notre pays.

Comme il fallait s'y attendre, le débat était parfois houleux, passionné mais sans animosité, chacun des deux protagonistes a tenté d'analyser la crise que traverse le Mali tout en proposant des pistes de solutions pour une sortie honorable. En tout cas, Me Tall a donné des cours de droit à Me Tapo qui s'était érigé à défendre l'indéfendable, un pouvoir qui a perdu toute légitimité et qui viole allègrement aussi bien la loi que la constitution. Néanmoins, il a fini quand même par reconnaître les mérites de Me Tall. Selon

Kassoum Tapo, Me Tall fait partie des rares hommes politiques qui n'ont pas attendu d'être dans un gouvernement pour montrer leur savoir-faire.

Pour Me Tall, le fait de remembre la Cour constitutionnelle de façon acrobatique constitue une entorse à la Constitution. « Ils vont être 6 pour statuer. Il est de pratique universelle que ce type de juridiction, est toujours en nombre impair. Ce n'est jamais en nombre pair parce qu'on ne sait pas ce qui pourrait arriver. Nous avons dit

qu'il faut qu'Ibrahim Boubacar Keita démissionne parce qu'on a tout essayé avec lui. Tous les foras inimaginables, ont été faits. Rien n'a changé. Toutes les preuves ont été rassemblées mis sur la place publique, transmis à l'Assemblée nationale sur des faits de corruption avérée, rien n'a été fait. Aujourd'hui, on a trouvé le moyen de substituer à la république une ploutocratie. Des intérêts privés qui font irruption dans la gestion des affaires publiques », a-t-il apporté comme élément de réponse. Dans cette démarche purement professionnelle, Me Tall n'a pas laissé de temps de répit à son Co-débatteur au point que ce dernier mélangeait les pédales.

Sans porter un jugement de valeur, tout porte à croire que Me Tapo a été commis pour défendre les intérêts d'un groupuscule de personnes au détriment de l'intérêt général. Cette posture de sa part laisse entendre qu'il a raccroché sa robe d'avocat pour porter celle du

politique. Il est évident qu'il a été influencé par la nouvelle tournure prise par les faits. Ce débat a été une occasion pour les Maliens de se rendre compte à quel point certains hommes de droit doivent par décence se taire. Me Tall ne sait pas prier pour rappeler à Me Tapo, que toutes les actions du mouvement du 5 juin- Rassemblement des Forces Patriotiques s'inscrivent dans le strict respect de la loi et de la Constitution. **« L'article 36 de notre Constitution prévoit les cas de vacance de pouvoir. Il peut y avoir la démission. Je crois savoir que la Cédéao a**

parrainé ici la démission d'un président de la République démocratiquement élu. Nous avons dit enfin, que par des mobilisations de masse, répétées, pacifiques, légales avec des millions de Maliens que nous allons amener le Président à prendre conscience qu'il a perdu toute légitimité. Et qu'il comprenne que son rôle aujourd'hui, c'est de laisser le Mali avancer en démissionnant volontairement ». Alors ou est l'entorse à la Constitution, s'interroge l'éminent avocat ? Au cours des débats, Me Tall a prouvé que lui-

même et le M5-RFP sont avec le peuple. Attaqué sur son appartenance à un gouvernement IBK, il a rappelé que les actions qu'il a posées depuis l'avènement de la démocratie dans notre pays prouvent à suffisance qu'il est inflexible, voire intransigeant quand il s'agit d'appliquer la loi dans toute sa rigueur. Me Mountaga Tall en a profité pour rappeler que la cohérence pour lui a valeur de dogme et que jamais il ne s'est écarté de la probité et de la redevabilité.

■ Ibrahim Sanogo





Mahmoud Dicko : Un rempart contre les mensonges du régime IBK

■ ■ Nous ne sommes pas un peuple soumis ou résigné. Nous sommes un peuple debout. Ceux qui sont morts ne sont pas morts pour rien. On ne peut pas tirer sur nous dans nos maisons avec nos impôts et que ces mêmes dirigeants continuent de nous diriger. Rien n'a bougé pour le moment, on ne nous a rien dit que je puisse comprendre. Si vraiment c'est à cause de cela qu'ils se sont réunis, je pense que rien n'a été fait pour le moment... Je préfère mourir martyr que mourir traître... ». Ces propos sont de l'imam Mahmoud Dicko, l'autorité morale du M5-RFP, mais pas que cela, il est aussi tout un rempart contre les mensonges du régime IBK dont le combat n'a pas commencé aujourd'hui ! On se souvient, en fin février dernier, l'imam Mahmoud Dicko, ex-président du Haut Conseil Islamique du Mali, et personnalité très influente et très respectée des maliens pour ses qualités véridiques et son attachement à la justice, tenait un grand meeting au Palais de la Culture. Grève des enseignants, crise sécuritaire, dossier des faux blindés, mensonges du régime... Tout cela avait été passé en revue par Dicko, un homme qui, dans l'esprit des ma-

liens, transcende la démagogie du régime IBK!

C'était en effet le grand déballage : « Chers musulmans, j'ai promis de parler. Alors, je parlerai... Le moment est enfin venu que les Maliens brisent la chaîne de la soumission et de la résignation. Nous sommes un peuple de la résistance, un peuple debout. Il est grand temps de mettre fin à la tergiversation et au tâtonnement. Il faut nécessairement que le peuple malien prenne son destin en main... Le

changement ne doit être ni un slogan creux ni des promesses non tenues », avait-il asséné, non pas sans pointer du doigt la malhonnêteté certains hommes politiques maliens, champions dans des alliances contre-nature, plus soucieux des intérêts de leur ventre que de ceux du Mali.

Concernant la crise scolaire, Mahmoud Dicko avait alors promis aux enseignants : « Le peuple souverain du Mali se portera garant pour que vous soyez mis dans vos droits ». Chose faite aujourd'hui grâce au combat du M5-RFP ! Et pour balayer d'un revers de main les arguments développés à l'époque par le gouvernement selon lesquels l'incidence financière de la doléance des enseignants n'était pas « supportable » par l'Etat, l'imam Dicko avait proposé la suppression de certaines institutions budgétivores qui n'apportent rien dans l'amélioration de la gouvernance.



Il avait notamment cité le Conseil Economique, Social et Culturel ; le Haut Conseil des Collectivités ; la Haute Cour de Justice... et proposé que l'argent alloué à ces institutions budgétivores soit dévolu aux secteurs prioritaires comme la défense, la santé et l'éducation. Mieux, il avait proposé que les budgets de la Présidence de la République et de l'Assemblée Nationale soient réduits de moitié ! Un autre sujet qui avait à l'époque fâché Dicko, est l'affaire dite des faux blindés. Là-dessus, il avait été très clair : « Tout ce qui arrive au Mali résulte de la mauvaise gouvernance, la corruption érigée en système de façon à démotiver de nombreux citoyens, y compris des militaires au front ».

Dans la foulée, il avait alors lancé un ultimatum au gouvernement, qui avait jusqu'au vendredi 6 mars 2020, pour un changement de cap dans la gestion des affaires publiques ! A défaut, il avait appelé à une grande mobilisation populaire, de Kayes à Kidal, afin que les Maliens sortent pour prendre leur destin en main ! Le gouvernement avait alors voulu le convoquer, via le Tribunal de Grande Instance de la Commune V ? Ce jour, la République a frôlé le pire, les partisans du très vénéré imam ayant pris d'assaut le tribunal en question... Pris de panique, le gouvernement a vite fait d'annuler la procédure !

L'arme secrète de l'imam Dicko contre le régime IBK

Beaucoup de nos compatriotes s'interrogent sur le secret de la popularité de l'imam Mahmoud Dicko au Mali. Sans avoir la prétention de connaître ce secret, nous avons tenté de développer une thèse qui, à défaut de pouvoir tout expliquer, peut tout au moins en donner un aperçu. Nous pensons que l'imam Dicko tire en grande partie sa popularité des failles, des incongruités et des contradictions du régime IBK.

Certes, Mahmoud Dicko était déjà populaire avant l'accession de son ami IBK au pouvoir, mais c'est sous le règne de celui-ci qu'il est devenu incontournable tant dans la sphère politique que sur le terrain de la religion. Il aura ainsi, durant ces six dernières années, pris tout son temps à étudier ce régime qui dit « thiou » un jour et « thia » le jour suivant. Il aura surtout beaucoup appris du Président IBK qui, en 2013, avait réussi, comme par magie, à toucher du doigt la corde sensible des maliens à travers un discours « populiste » qui lui permit de faire un score jamais égalé au Mali à l'issue d'une élection véritablement démocratique, avec plus de 77% de suffrage des électeurs ! Auréolé de cette victoire combinée à un discours portant essentiellement sur ce que les maliens voulaient entendre, IBK, tout au long

des premiers mois de son premier mandat, en tout cas jusqu'au lendemain de la visite de Moussa Mara à Kidal (suite à laquelle il brisa le contrat qui le liait à son peuple en acceptant de négocier avec des « bandits armés », l'expression est de lui-même), était en parfaite symbiose avec ses concitoyens ! Mais d'erreurs en erreurs, de scandales en scandales et de promesses non tenues, tout le capital de sympathie qu'il jouissait auprès du peuple s'évapora peu à peu, surtout avec l'immixtion de la famille dans les affaires de l'Etat !

De ces discours subversifs du Président IBK jamais suivis d'effets escomptés par le peuple malien, Mahmoud Dicko va profiter pour construire un discours cohérent, avec en toile de fond et pour charpentes, les attentes et les préoccupations les plus légitimes et les plus profondes des maliens, pour réduire le régime en sa plus simple expression. Et les faits au quotidien viennent constamment conforter le puissant imam dans ses convictions que ce régime ne peut pas régler les problèmes du Mali !

Et depuis le déclenchement des actions du M5-RFP, l'imam Dicko est devenu encore plus fort et plus populaire qu'avant. Le secret de cette popularité réside dans sa droiture !

■ Yama DIALLO



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Que sont-ils devenus... Magma Gabriel Konaté : L'artiste multidimensionnel

Artiste comédien, acteur de cinéma, écrivain, animateur de radiotélévision, Magma Gabriel Konaté s'adapte à tous les scénarios. D'où notre question de savoir s'il est multidimensionnel, ou un artiste confirmé. Ni l'un, ni l'autre, répond-il. Il se présente comme un artiste comédien. C'est l'opinion qui peut trouver les mots justes pour qualifier son talent. Il n'aime pas trop parler de lui-même. Prince du Mandé, c'est plutôt les autres qui doivent faire ses éloges. Il fait partie des animateurs qui ont donné la notoriété à Radio Bamakan en 1991, juste après les événements du 26 mars.

L'on ne se lassera jamais de le voir dans ses œuvres dans les différents domaines. Il a fait valoir ses droits à la retraite en 2013, mais continue de se rendre utile avec des prestations à la chaîne de télévision Africable, à l'Université catholique de l'Afrique Occidentale, Unité universitaire de Bamako, au Conservatoire Balla Fasséké, à l'Université de Ségou. Qui est cet artiste comédien ? Comment il l'est devenu ? Quelles ont été les retombées de cet art sur sa vie ? La différence entre son statut de comédien et celui de chef de famille ? Ses impressions sur la dérive de la jeunesse malienne ? Magma Gabriel Konaté, un as de la comédie, demeure un orthodoxe. Il est le héros de la semaine de la rubrique "Que sont-ils devenus ?". Nous l'avons rencontré au siège de la chaîne de télévision Africable, dans une atmosphère surchauffée. Oui ce lundi 20 juillet 2020, nous sommes arrivés au siège d'Africable révolté et écéuré. Les mots ne sont pas trop forts parce qu'ils reflètent toute la maladresse de ces jeunes badauds, sinon des éléments incontrôlés se réclamant du M5-RFP. Ils ont fait régner la terreur sur la rive gauche en érigeant des barricades. Pis, pour se frayer un chemin, il fallait déboursier de l'argent. Est-ce cela la désobéissance civile. Dommage ! Face à l'insolence de jeunes dépourvus de bon sens, nous avons été obligé de garer notre engin dans une rue, marcher un kilomètre et demi, pour rallier la chaîne de télévision Africable à pied, où Magma Gabriel Konaté nous attendait.



Né le 27 décembre d'une année où il faisait bon de vivre au Mali, Magma Gabriel, orphelin de père, a vite fréquenté l'administration chrétienne au séminaire de Faladié où sa mère travaillait. Inscrit à l'école de la Cathédrale, sa mémoire fine et phénoménale inspire un de ses maîtres, Tiémoko Roger Bagayoko. En bon instituteur, celui-ci comprend vite que les atouts du jeunot peuvent le conduire loin. Pour poser les jalons de ce devenir radieux, M. Bagayoko lui confie des rôles dans les sketches lors des remises de prix de fin d'année scolaire. Les sorties des élèves chrétiens à Tienfala, Samayana et au lac Woya contribueront à le perfectionner dans les techniques d'animation du groupe.

Elève récalcitrant, il n'aura passé qu'une année à Goualala dans la région de Sikasso, chez les prêtres. A son retour, il atterrit au Collège en 1968 pour le début du second cycle (actuel

lycée Prosper Kamara) pour ensuite retourner à Sikasso. Les prêtres se trouvèrent dans l'obligation de renvoyer Magma Gabriel au bout de trois mois pour indiscipline.

Il a fallu l'implication de sa tante, Antoinette Sangaré, pour qu'il soit inscrit à l'école de la Poudrière. C'est dans cet établissement qu'il passera le diplôme d'études fondamentales (DEF) en 1970. Admis à la première partie du baccalauréat (séries lettres modernes), il échouera l'année suivante à cause d'une fille. Cela a beaucoup pesé sur son destin, parce qu'il est recruté dans l'enseignement privé catholique pour servir dans le diocèse de Kayes. Force est de reconnaître que Magma Gabriel Konaté a cultivé sa célébrité en tant qu'artiste comédien, acteur de cinéma, animateur de radiotélévision. Il reconnaît que cet art lui a rendu un énorme service dans la vie. Il est respecté et traité avec dignité partout où il passe,



à l'hôpital, au marché, dans l'administration publique. Il a même rappelé une anecdote qui s'est déroulée à Sikasso.

Notoriété et rigueur

Un jour, confronté tôt le matin à une panne de batterie, Magma s'est vu offrir la pièce à 1000 F CFA parce qu'il était le premier client du commerçant. Celui-ci l'a tellement admiré et apprécié à travers le petit écran, qu'il était encore plus gêné, de lui prendre ce montant symbolique. Nous avons la preuve que l'art a popularisé l'homme, car à la fin de notre entretien, il s'est proposé de nous raccompagner à notre véhicule dans une rue de Magnambougou. Tout le long du tronçon, les jeunes se précipitaient pour lever les barrages çà ou là. Quelle est la différence entre Magma, artiste comédien et Magma père de famille ? A la maison pas de demi-mesure, il y règne en maître incontesté. Pour avoir été délinquant, bandit dans sa jeunesse, il est persuadé que la bonne éducation est la meilleure richesse qu'un chef de famille peut donner à ses enfants, pour assurer leur indépendance. Parce que rien ne pourrait empêcher leur réussite.

Son féodalisme se traduit même dans la préparation de l'ordinaire en famille. Ici le tô avec sauce gombo, le riz, le couscous, le "gnégné kini", la sauce à la pâte d'arachide constituent le menu de la semaine. La bouillie de petit mil est de rigueur pour le petit-déjeuner. Bref Magma Gabriel apprend à ses enfants à se contenter de ce qu'ils peuvent gagner honnêtement. D'ailleurs à plusieurs reprises, il a rappelé à ceux qui saluaient le sérieux de ses enfants, qu'il est bien la vitrine de cette bonne éducation.

Parlant de la dérive des jeunes, il soutient qu'ils n'ont plus de repère, de modèle auquel ils peuvent s'identifier. Chaque enfant souhaite ressembler à son père, malheureusement beaucoup d'entre eux montrent aux enfants la façon de voler. "Ils n'ont pas d'égard pour les institutions de la République, comment leurs enfants peuvent avoir le minimum de respect pour celles-ci ?", s'interroge-t-il.

Parcours impressionnant

Au sein du diocèse de Kayes, il sert comme professeur de lettres-histoire-géo, successivement à Kakoulou dans la région de Kayes

(1975-1977), Kita (1977-1979) et Kayes ville (1979-1980). Partout où il est passé, Magma Gabriel Konaté a émerveillé la jeunesse et se trouvait au centre de tous les événements culturels, notamment les biennales. Ce qui obligera les prêtres à le remercier, parce qu'ils estimaient que ses mouvements de jeunesse influaient sur ses cours.

Quelques mois après, il est recruté par la fonction publique pour servir au ministère des Sports, des Arts et de la Culture. Il révèle que le mérite de cette nouvelle aventure revient au directeur régional de la jeunesse de Kayes à l'époque, feu Mélégué Diarra, et au secrétaire général de l'UNJM de Kayes, Ibrahim Bane. D'emblée, il est affecté au Kotèba National, qui le propulsera pour ensuite devenir cet artiste multidimensionnel, surtout que la télévision malienne est née deux ans après, avec les différentes pièces de théâtre du Groupe dramatique.

Bon vivant

Ambitieux, Magma Gabriel s'est donné les moyens et le temps d'apprendre. Autrement dit, il était convaincu que ce savoir sera la clef



de sa vie, en donnant un cap à sa carrière d'artiste comédien. Bref, il n'a cessé d'étudier. En 1985, il entre à l'Institut national des arts sur titre pour apprendre la théorie du théâtre. Ensuite ce fut le tour du Centre régional d'actions culturelles de Lomé, un institut relevant de l'Unesco de lui offrir une autre peau d'âne. Avec ce diplôme décroché en 1999, Magma Gabriel est nommé directeur du Kotèba, puis chef du département artistique du Palais de

la culture. Après le film "Commissaire Balla", dont il était l'acteur principal, il dit avoir conclu qu'il a des insuffisances juridiques. La meilleure façon pour lui de corriger cette lacune était d'entreprendre des études de droit. Il s'inscrit à la Faculté des sciences juridiques et politiques et obtint une maîtrise en droit privé/droit des affaires.

Cela ne fait l'objet d'aucun doute que Magma Gabriel Konaté est un artiste multidimension-

nel. Pour la simple raison que l'homme s'est illustré partout où il opéré. D'abord dans des pièces de théâtre, une quinzaine, ensuite les films comme : "Histoire de Salif Kéita", "La scolarisation des filles", "Le Procès", "Dou la famille", "Le Superflic", "Da Monzon", "La Conquête de Samayana", "Les Rois de Ségou", "Duel à Daffa", "Toile d'araignées", "La Genèse", "Commissaire Balla". Ecrivain, il l'est pour avoir écrit six romans dont "Les Rampants", "Le Procès", "Bambo, un mariage impossible", "Un jour sans fin", "La Prof de l'artiste", "L'Oréade Noire", et même comme maître de cérémonie. Mieux il a participé à trois biennales (1976, 1978, 1980) avec la région de Kayes.

Ceinture noire de karaté "Wado Riyu", Magma Gabriel Konaté aime vivre, le travail bien fait, le tô sauce gombo, et a comme totem le mensonge quel qu'il soit. Il est marié et père de huit enfants, dont le dernier Alexandre Le Grand a 15 ans. Aucun d'eux n'a viré dans la comédie.

O. Roger

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest



Côte d'Ivoire : Hamed Bakayoko demande à Alassane Ouattara d'être candidat

A lors qu'il était resté discret depuis la disparition du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, le numéro deux du gouvernement ivoirien, Hamed Bakayoko, s'est exprimé samedi au siège du parti à Abidjan lors d'une réunion des cadres et élus du district de Woroba au nord-ouest. Au nom de ces élus et des militants RHDP de la région, il a « demandé avec insistance » à Alassane Ouattara « de se porter candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 (...) afin de maintenir le climat de paix, de sécurité et de

cohésion sociale ».

Avec deux heures de retard, la délégation de ministres, menée par Hamed Bakayoko, se présente enfin devant les militants du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP). La déclaration est courte mais sans ambiguïté : « Nous, population du Woroba, demandons avec insistance au président Alassane Ouattara d'accepter de se porter candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2020. »

La veille déjà, le ministre de la Défense, poids

lourd du gouvernement, avait mis en garde sur Twitter contre les fake news et « fausses pétitions », en réponse à ceux qui souhaitent le voir porter les couleurs du RHDP pour la présidentielle à la place d'Alassane Ouattara.

« Maintenir la stabilité »

Aujourd'hui, Hamed Bakayoko estime que la candidature d'Alassane Ouattara répond à « un cas de force majeure » : « Pour notre parti, le plus important, la priorité au-delà de tout, c'est d'abord de maintenir la stabilité. Et c'est lui le garant. Et après il pourra se préparer à la transmission de ce pouvoir à une nouvelle génération dans des conditions idoines. »

Le bureau politique du RHDP se réunit mercredi prochain en présence d'Alassane Ouattara.

Centrafrique : L'ex-président Bozizé annonce sa candidature à l'élection présidentielle

L'ex-chef de l'État centrafricain François Bozizé, chassé du pouvoir par des rebelles en 2013, a annoncé samedi sa candidature à l'élection présidentielle de décembre 2020, devant les militants de son parti réunis en congrès à Bangui.

Après six années d'exil à l'étranger, François Bozizé, revenu mi-décembre 2019 en catimini à Bangui, a annoncé samedi 25 juillet sa candidature à l'élection présidentielle en Centrafrique.

"Le congrès vient de me désigner candidat du Kwa Na Kwa à la prochaine élection présidentielle (...) J'accepte solennellement la mission que vous me confiez", a-t-il déclaré lors d'un discours prononcé devant ses partisans et retransmis en direct sur Facebook.

Arrivé par la force à la tête de la Centrafrique

en 2003, ce général de l'armée avait été renversé dix ans plus tard par une coalition de mouvements rebelles, appelée la Séléka.

Ce coup d'État avait plongé le pays dans une guerre civile, marquée par de violents affrontements communautaires entre la Séléka et les milices antibalaka, apparues pour soutenir le président déchu.

François Bozizé est toujours sanctionné par les Nations unies pour son rôle dans la crise de 2013 au cours de laquelle il est accusé d'avoir soutenu des milices antibalaka.

Scrutin présidentiel à haut risque

La Centrafrique, l'un des pays les plus pauvres du monde, est dirigé depuis 2016 par Félix Archange Touadera, probable candidat à sa réélection.

Ce scrutin, prévu en décembre, est considéré

comme à haut risque : les deux tiers du pays sont toujours contrôlés par des groupes armés, malgré un accord de paix signé en février 2019 à Khartoum entre le gouvernement et 14 milices.

Lors de son discours, François Bozizé a dépeint "un tableau aussi sombre que traumatisant" de son pays. Il a fustigé "l'absence de démocratie", "la montée des tribalismes", "la gravité de la situation sécuritaire" et "l'absence totale d'autorité de l'État".

François Bozizé s'est présenté comme le candidat "de la réconciliation nationale et de l'unité", appelant au "rassemblement" d'autres partis derrière sa candidature.

■ Source: AFP



Football : Le Burkinabè Aristide Bancé met un terme à sa carrière internationale

On ne verra plus Aristide Bancé et sa chevelure blonde avec les Étalons. L'attaquant emblématique de la sélection du Burkina Faso a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale à l'âge de 35 ans. C'est une véritable page qui se tourne pour l'équipe nationale du Burkina Faso. Aristide Bancé a officiellement annoncé au sortir d'une audience avec le président burkinabè, Roch Kaboré, sa fin de carrière internationale. « C'était une fierté pour moi de porter les couleurs de l'équipe nationale. Nous avons passé de rudes comme de bons moments », écrit-il sur sa page Facebook.

« Nous avons vibré ensemble deux belles CAN »

En 2013, Aristide Bancé avait joué la finale de la CAN en Afrique du Sud face au Nigeria. En 2017 au Gabon, il termine sur la troisième marche du podium en remportant la petite finale. « Nous avons vibré ensemble deux belles CAN, celle de 2013 et de 2017 couronnées par 2 médailles, l'argent et le bronze. Des moments qui resteront à jamais les meilleurs de ma vie », dit-il simplement.

L'attaquant d'Horoya (Guinée), qui remercie toute sa famille, ses équipiers et la Fédération burkinabè de football, aura porté le maillot des Étalons à 79 reprises et inscrit 24 buts durant sa carrière internationale. Il a connu sa première cape le 26 mars 2005 face au Cap-Vert. À l'époque, il n'avait que 21 ans.

En 2015 lors de la CAN en Guinée équatoriale, le Burkina Faso avait déçu en se classant dernier de son groupe. Face au Congo-Brazzaville, Aristide Bancé avait égalisé, mais ce fut insuffisant pour espérer une place en quarts de finale après avoir perdu 2-1 face aux hommes de Claude Le Roy. En 2019, le Burkina Faso n'avait pas fait le voyage pour la CAN en Égypte. Le dernier grand rendez-vous continental de l'enfant prodige né Abidjan restera la CAN 2017.

Un joueur humble et souriant

Aristide Bancé a disputé 15 matches en Coupe d'Afrique des nations en phase finale durant sa carrière. « Je ne suis pas forcément un grand joueur, mais j'ai envie de jouer et j'ai toujours envie d'apprendre. Je ne suis pas une star, je reste Aristide Bancé », confiait-il à RFI

avec humilité avant la petite finale de la CAN 2017 au Gabon. Avec lui, le Burkina Faso a signé ses deux meilleures performances de son histoire lors du tournoi continental.

La silhouette athlétique de Bancé, sa chevelure teintée de blond, et son sourire manquent certainement aux Étalons et aux supporters du Burkina Faso. Ce véritable globe-trotter du foot avec des passages par l'Ukraine, l'Allemagne, les Emirats arabes unis, le Qatar, la Turquie, la Finlande, le Kazakhstan, l'Afrique du Sud, la Lettonie, ou encore la Côte d'Ivoire, a aussi largement contribué à écrire l'histoire footballistique de son pays sur la scène continentale.

■ RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Rien ne vous détournera de vos objectifs. Vos efforts d'ailleurs seront reconnus par vos pairs, mais ce ne sera pas pour la reconnaissance que vous travaillerez. Vous utiliserez votre énergie pour élargir votre champ d'action. Continuez ainsi. Vos rentrées d'argent suffiront à honorer vos obligations. Mais vous ne vous en contenterez pas. Vous chercherez encore à augmenter vos revenus de façon à ne pas avoir à compter et pour que vos fins de mois soient plus faciles pour dépenser vos sous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'activité est intense. Vous devez faire attention aux accrochages. Les relations avec vos chefs ne sont pas bonnes. Des tensions couvent. N'importe quel prétexte peut les faire éclater. Ne négociez pas votre revenu ou une augmentation en ce moment.

Pour retrouver l'équilibre financier, évitez les sorties. Avec du bon sens, vous devriez vous en sortir. Évitez un découvert est votre priorité. Remettez à plus tard les frais qui sont liés à des voyages ou des cadeaux. Ce n'est pas votre priorité.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Boute-en-train, plaisantin de service, aujourd'hui, dans votre travail, vous ne serez ni l'un ni l'autre ! En revanche, vous serez méthodique, astucieux, compétent, et... peu bavard. En effet, vous serez aussi aimable qu'une porte de prison !

Vous ne serez pas du genre à laisser à quelqu'un d'autre le soin de s'occuper de vos cordons de la bourse. D'ailleurs, aujourd'hui, Vénus va s'employer à ce que vous conserviez ce leadership... Vous vous en sortirez avec les honneurs. Bravo !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Entre votre travail et vos occupations, vous n'avez pas le temps de vous ennuyer, sauf qu'aujourd'hui vos dossiers ont pris du retard, entre deux pauses il sera quasi impossible de prendre un peu de bon temps. Il faut vous résigner.

Votre argent est entre de bonnes mains, semble-t-il cher Cancer. Aujourd'hui, vous faites place à l'économie, vous agissez comme un gestionnaire hors pair, vous avez des projets, vous mettez toutes les chances de votre côté. Belle initiative.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les promesses que l'ont vous aura faites ne seront pas tenues. Ce sera du moins l'analyse que vous aurez au regard d'une situation qui n'évoluera pas. Vous aurez accompli votre mission à la perfection et il sera temps que l'on reconnaisse vos mérites.

Vous compterez bien, même si vous ne compterez que sur vous-même pour améliorer votre situation financière. Vous refuserez de faire appel à des proches pour vous aider, car vous serez persuadé, avec raison, que vous parviendrez à redresser vos comptes.



Vierge (23 août - 23 septembre)

On connaît votre conscience professionnelle ! Vous travaillez vite et bien. Gare à ne pas attirer des collègues démotivés. Ils pourraient attendre que vous travailliez pour eux ! Restez très vigilant dans vos échanges. De la fermeté est nécessaire !

L'envie d'augmenter votre séduction cause des dépenses ! Vous pourriez dépenser beaucoup ! Refaire votre garde-robe est un de vos souhaits ! Ces envies sont satisfaites. Votre salaire permet de vous faire plaisir ! Ne remettez pas à demain cet élan !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Aujourd'hui, ami Balance, vous n'hésitez plus à entrer ouvertement en concurrence avec vos collègues, notamment pour un poste de responsable. Vous mettez un point d'honneur à être irréprochable et à ne jamais refuser une tâche compliquée.

Vénus vous prodiguera une certaine protection. À vous de ne pas en abuser. Cette planète vous donnera de belles aptitudes en matière de spéculation financière. Vous craignez pour votre sécurité budgétaire ? Quoi de plus normal en cette période trouble.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Si vous travaillez en équipe, les autres doivent supporter vos sautes d'humeur. On risque de vous faire des remarques, sauf que dans votre esprit cher Scorpion, c'est une réflexion de trop, vous n'arrivez plus à cacher votre énervement.

C'est vrai vos finances ne sont pas mirobolantes, mais vous êtes prêt à faire tous les efforts nécessaires pour que vos comptes puissent retrouver la forme. Pas de séance shopping ni d'achat en ligne, vous vous contentez du strict nécessaire.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre activité pourrait vous demander une attention toute nouvelle, un exercice auquel vous ne serez pas habitué. Il vous faudra de la souplesse pour vous adapter, de l'assurance pour vous approprier le sujet. Cela vous demandera un certain temps.

Très sérieux, vous lancerez un vaste programme « économies » pour mieux équilibrer votre budget. Vous vous prendrez au jeu et presque naturellement, vous trouverez des idées pour acheter à moindres frais, pour réduire vos différentes consommations du quotidien.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Le courage vous anime pour changer d'activité. Les démarches sont importantes, mais la rivalité fait rage aussi ! Des collègues apportent une ambiance de rivalité. Du changement se présente aussi dans votre service. Vous pensez que c'est le moment d'évoluer !

Vous risquez de dépenser beaucoup. Les frais partent dans des charges. Il y a des risques de dépenses pour des appareils en panne. Votre voiture est également la cause de frais ! Ils ne tombent pas au bon moment ! Vous risquez de râler dès le matin !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Contrairement à vos compétences professionnelles, vos qualités humaines seront sur la sellette. Un vent de révolte semblera se produire chez vos collègues. Prenez garde, car il pourrait bien vous emporter sur son passage... Ne jugez pas vos collègues !

Le carré Vénus-Mars vous fera croire que vous pouvez éteindre un incendie avec un extincteur rempli d'essence ! Ne riez pas, car vous agirez exactement comme cela avec votre argent. Cavalcade financière... Votre chevauchée ne sera pas fantastique !



Poisson (19 février - 21 mars)

Aujourd'hui cher Poissons, vous avez de quoi faire, votre agenda est rempli, c'est tout juste si vous trouvez le temps pour votre pause-déjeuner. Le positif dans tout ça, c'est que vous ne voyez pas les heures défilier, votre job est passionnant.

Les rentrées d'argent s'accroissent. Si financièrement, vous venez de traverser une période compliquée, vous voici sorti d'affaire. Vous bénéficiez du soutien des astres. Aujourd'hui, entre bons plans et gestion irréprochable, vous avez le sourire.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Malitel

Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official